

**Le groupe d'experts sur le smic exclut un coup de pouce au 1<sup>er</sup> janvier prochain** : le groupe d'experts sur l'évolution du smic préconise, dans son dernier rapport de décembre 2011, de limiter le prochain relèvement du smic au 1<sup>er</sup> janvier 2012 à l'application des mécanismes automatiques légaux. Au total, compte tenu de la revalorisation du smic de 2,1 % intervenue au 1<sup>er</sup> décembre 2011 suite à la hausse des prix en novembre (v. Bref social n 15987 du 1<sup>er</sup> décembre 2011), cette application aboutira à une revalorisation supplémentaire très faible au 1<sup>er</sup> janvier 2012, prévient le comité. Le rapport sera examiné lors de la réunion de la CNNC (Commission nationale de la négociation collective) du 13 décembre, au cours de laquelle le niveau de relèvement du smic sera débattu. « Le niveau actuel du chômage, les problèmes de compétitivité de l'économie française, enfin, bien sûr, le niveau relatif élevé du smic militent pour une évolution de ce dernier qui ne dépasse pas, après indexation sur les prix, la moitié du pouvoir d'achat, si celui-ci est positif, du salaire horaire de base ouvrier » (mécanisme légal de revalorisation), explique le groupe d'expert.

**Réactions à l'annonce d'un sommet sur l'emploi en janvier** : suite des réactions après l'annonce par Nicolas Sarkozy, le 1<sup>er</sup> décembre, de l'organisation d'un sommet pour l'emploi en janvier (avec l'AFP).

**- Patronat :**

cinq mouvements patronaux « non représentatifs » ont demandé, le 2 décembre, à participer au sommet sur l'emploi. Ces mouvements, qui reconnaissent ne pas être des « partenaires sociaux au sens juridique » du terme, soulignent toutefois qu'ils « rassemblent à eux cinq un échantillon majeur du terrain entrepreneurial français ». Il s'agit du Centre des jeunes dirigeants, de Croissance Plus, des Entrepreneurs et dirigeants chrétiens, d'Ethic et de Parrainer la croissance. Ces mouvements « demandent au chef de l'État d'être reçus officiellement

à ce sommet pour pouvoir présenter leurs propositions, au même titre que le feront la CGPME, l'UPA ou le Medef », promettant « des pistes concrètes pour relancer la croissance ».

- **CGT** : « La commission exécutive de la CGT, qui se réunira le 10 janvier, statuera » sur la participation ou non de la CGT à ce sommet, indique la confédération. Selon la CGT, le président a « brocardé une nouvelle fois les 35 heures et la retraite à 60 ans avant de demander à nouveau des "efforts" aux salariés » et de prôner « la levée des tabous qui freinent la compétitivité des entreprises françaises ». Le discours du chef de l'État marque « un assentiment à un nouvel allègement massif du coût du travail au profit des actionnaires » préconisé par « le Medef ». Son « affirmation indiquant qu'"il vaut mieux travailler plus que de gagner moins" sonne comme un accord avec les revendications patronales ». Pour la CGT, qui appelle les salariés à participer aux mobilisations prévues le 13 décembre à l'appel de l'intersyndicale, « en l'absence de mobilisation forte des salariés, ce sont les revendications patronales qui seront au menu des discussions ».

- **FO** : « Les sommets sociaux, en général, c'est des opérations de communication. Ce n'est pas là que se règlent les problèmes », a affirmé, le 2 décembre, Jean-Claude Mailly, sur BFM Business. Le secrétaire général de FO a souligné qu'il n'avait « pas avalé la manière » utilisée par le chef de l'État, lui reprochant d'avoir « déconnecté l'emploi du reste ». « Je suis désolé : l'emploi, c'est aussi lié à la politique économique qu'on mène ». Il s'est aussi alarmé de l'appel du président à lever les « tabous ». « Cela veut dire quoi avoir le courage de lever les tabous? Si, c'est il faut lever le tabou des 35 heures, il faut reparler de la retraite, il faut accepter la logique du Medef [. ..], alors il va tourner court le sommet social ». « Ça va être un combat de boxe, ça ne va pas être une discussion ».